PNUD

Au service des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le Développement

SYSTÉMATISATION DU PROGRAMME DE GESTION DES DÉBRIS PNUD HAÏTI 2010 - 2012

LA GESTION DES DÉBRIS : LA PORTE OUVERTE AU DÉVELOPPEMENT

Droits d'auteur: © UNDP 2013
ISBN: 978-9962-688-16-7
Publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement
1ère édition 2013
Conçu par Rafael Eduardo Sanabria Duarte
Photo en couverture et photo à gauche: David Klein (PNUD Haïti)

L' Unité de relèvement, moyens de subsistance et réduction de la pauvreté du bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Haïti, a produit ce document dans le cadre de nos efforts pour partager les connaissances et l'expérience pratique sur la gestion des débris après le tremblement de terre de janvier 2010. Avec l'appui financier du Fonds de Reconstruction d'Haïti, les consultantes Natalia Gomez de Travesedo et Olga Robles ont été aidées par les membres du personnel du PNUD suivants : Afke Bootsman, Paola Soldà, Rita Sciarra, Jean-Marie Duval, James Gabriel Iralien, Bob Beauplan, Obenne Derisier, Sherbie Sévère, Kerlande Eliacin Previna, Ahmad Kassem, Salim Loxley, Luckner Registre, Madeleine Joseph Oakes, Ugo Blanco et Laura Sheridan. L'élaboration du document a également compté sur la participation des collègues de l'OIT, l'ONU-Habitat et l'UNOPS.

Cette publication est aussi le résultat de la collaboration du Centre Régional du PNUD pour l'Amérique Latine et les Caraïbes à travers ses unités de Gestion des connaissances et de Prévention des crises et relèvement, en particulier, de l'appui de Pablo Ruiz, Géraldine Becchi, Jairo Matallana et Paula Istúriz.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des États Membres.

LA GESTION DES DÉBRIS : LA PORTE OUVERTE AU DÉVELOPPEMENT

SYSTÉMATISATION DU PROGRAMME DE GESTION DES DÉBRIS PNUD HAÏTI 2010 - 2012

Fonds de reconstruction d'Haïti
rekonstwi ansanm

men nan men nap bati Leyogan

leve debri nan katye pa-w

leve debri nan katye pa-w

PNUD
Au service des peuples et des nations

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes et Abréviations	3
Introduction	4
1.- Les facteurs structurels et conjoncturels associés à la génération des débris en Haïti	7
2. La stratégie d'intervention du PNUD dans la gestion des débris en Haïti	11
2.1 Le Programme	12
2.2 Le cycle de gestion des débris	15
2.3 Le partenariat stratégique	18
2.4 La participation communautaire	21
2.5 La redynamisation économique des quartiers	26
2.6 Le recyclage et la réutilisation des débris	31
2.7 L'intégration de la réduction des risques de catastrophes	35
2.8 L'enchaînement de la gestion des débris avec d'autres initiatives de récupération et de développement	37
3.- Résultats et Indicateurs	41
4. Conclusions	43

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CARMEN	Centres d'Appui pour la Réparation des Maisons Endommagées
CFP	Cash for Production - Argent contre Production
CFW	Cash for Work - Argent contre Travail
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CNIGS	Centre National d'Informations Géo-Spatiale
FAU	Fondation Architectes de l'Urgence
GT-GD	Groupe de Travail – Gestion des Débris
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU- Habitat	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
PARDN	Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National d'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU	Système des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets
WFP	Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies
WG	Working Group – Groupe de Travail

INTRODUCTION

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti, dévastant la capitale Port-au-Prince, et les municipalités de sa périphérie, Delmas, Cité Soleil, Croix des Bouquets, Pétionville, Tabarre, Carrefour, les départements de l'Ouest et les villes de Léogâne, Grand Goâve, Petit Goâve, Ganthier, Gressier, le département du Sud-Est et plus particulièrement la ville de Jacmel. Le tremblement de terre a causé la mort de plus de 220 000 personnes et déplacé plus de 1,5 millions de personnes.

L'évaluation des dommages causés aux maisons, effectuée entre mars 2010 et février 2011 par le Gouvernement Haïtien et le SNU, a montré que plus de 400 000 bâtiments avaient été endommagés ou détruits, parmi lesquels approximativement 218 000 pouvaient être occupés sans réparations (catégorie verte), 105 000 avaient subi des dommages mais pouvaient être réparés (catégorie jaune), et 80 000 avaient été fortement endommagés et restaient inhabitables (catégorie rouge).

La destruction des bâtiments et des infrastructures a généré une énorme quantité de débris, estimée à 10 millions de mètres cubes, bloquant les rues et terrains des zones sinistrées; dans l'absence d'une stratégie nationale de gestion des débris, les débris risquaient, ainsi, d'être déblayés puis déposés de manière incontrôlée, compliquant les actions en matière de secours, relèvement et reconstruction.

Suite au tremblement de terre, le cadre stratégique intégré de l'ONU (ISF, par ses sigles en anglais) a remplacé le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, définissant les priorités stratégiques d'intervention dans le pays. Ce cadre a été adopté par toutes les agences des Nations Unies et la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), afin de contribuer au Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National d'Haïti (PARDN), élaboré par le Gouvernement Haïtien, en consultation avec tous les secteurs du pays.

Les priorités du Plan d'action ont visé à faire face à l'urgence immédiate, à redémarrer les activités économiques, gouvernementales et sociales, à réduire la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles et à relancer Haïti sur la voie du développement. L'enlèvement des débris, la démolition des bâtiments qui représentaient un danger potentiel et la réparation des maisons endommagées sont devenus, les principaux moyens visant à encourager le retour et la réinstallation des personnes déplacées dans leurs quartiers d'origine, la reprise du cycle productif, la reconstruction du quotidien et la récupération psychosociale des populations sinistrées. Ce faisant, la gestion des débris fut une des premières prémisses pour entamer la reconstruction du pays.

Ayant cela pour objectif principal, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) mit en place en février 2010, un programme conjoint à haute intensité de main d'œuvre sous la modalité de « Argent contre Travail » (HIMO/CFW) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (WFP, par ses sigles en anglais) et le Gouvernement Haïtien, permettant d'entamer les premières interventions en matière d'enlèvement de débris et de déchets, nettoyage des routes et places publiques, et curage de canaux de drainage.

Le PNUD, en réponse aux priorités identifiées par le Gouvernement Haïtien à travers la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti, décida -par la suite- de lancer la mise en place d'un programme de gestion de débris sur une perspective de reconstruction et de développement durable, via la mise en œuvre de trois projets spécifiques, un premier projet à Léogâne, épicentre du séisme, et les deux autres à Port-au-Prince (projets conjoints débris I et débris II). Ces projets avaient pour objectifs de contribuer à la réhabilitation des zones urbaines les plus sinistrées, par la mise en place d'une stratégie de gestion, intégrant la planification, la démolition, l'enlèvement, le transport, la réutilisation et le recyclage des débris, ainsi que la réhabilitation des espaces publics à partir des débris recyclés.

La gestion des débris ne doit pas être envisagée comme un ensemble d'actions machinales de nettoyage mais, plutôt, comme une porte ouverte pour encourager la reconstruction du tissu social, promouvoir la création d'emplois et entamer le développement durable des populations sinistrées.

Par conséquent, cette systématisation tourne sur le processus suivi en matière de développement humain au niveau des projets de gestion des débris exécutés en Haïti.

Les projets débris I et débris II, ont bénéficié d'une intégration stratégique au niveau du Système des Nations Unies, comptant sur l'implication de plusieurs agences qui ont joué un rôle spécifique: le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) étant le responsable de la mobilisation sociale, de la participation communautaire et de la préparation des plans de restructuration des quartiers, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) étant responsable de la création d'emploi via la réutilisation de débris recyclables et de la réactivation de l'économie locale à travers la création et le soutien aux petites et micro-entreprises, et le PNUD responsable des actions de démolition, d'enlèvement des débris, de réhabilitation des quartiers et de la coordination de l'ensemble de l'intervention, incluant une approche participative et de partenariat avec l'UNOPS, les gouvernements central et local, les ONG locales et internationales, le secteur privé et, surtout, la population haïtienne.

Ainsi la gestion de débris s'est constituée un point stratégique d'entrée dans les quartiers endommagés à travers des programmes de relance de l'économie locale et de la création d'emplois, devenant le fondement du développement durable.

La chaotique situation de départ, et les limitées références documentaires existantes au niveau des programmes d'aide dans des contextes urbains, tels que la gestion des débris, ont fait de la mise en place de ce programme une défiante mais, également passionnante, expérience pour le PNUD.

Ce document veut, de ce fait, partager les principales leçons acquisses et proposer des recommandations pratiques pour la mise en œuvre de nouveaux programmes de gestion de débris, tant au niveau du PNUD que de l'ensemble des acteurs humanitaires.

Sophie de Caen
Directrice Principale du PNUD

Les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques ou environnementaux accentuent la sensibilité d'une collectivité aux conséquences des aléas. ONU - Stratégie Internationale de Prévention de Catastrophes.

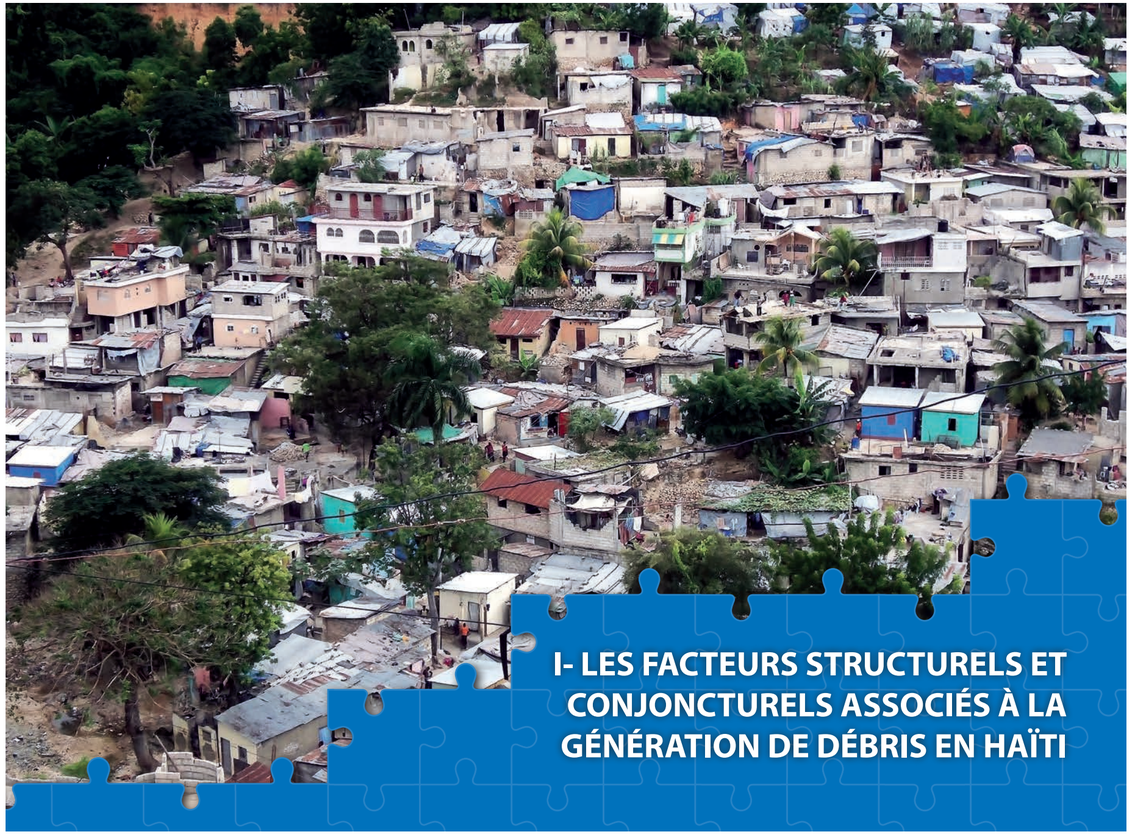

I- LES FACTEURS STRUCTURELS ET CONJONCTURELS ASSOCIÉS À LA GÉNÉRATION DE DÉBRIS EN HAÏTI

L'importance des dommages causés par une catastrophe dans une zone urbanisée est directement liée aux vulnérabilités structurelles (socio-économiques, socio-culturelles, techniques et institutionnelles) et conjoncturelles. Souvent responsables de l'ampleur de la catastrophe, ces faiblesses ralentissent le redressement et compliquent les efforts de reconstruction et de développement.

En Haïti, la génération de débris en a gardé une relation directe:

- L'urbanisation accélérée et l'expansion démographique ont propulsé la multiplication de quartiers précaires (bidonvilles) dans les zones les plus exposées;

- L'inexistence de plans d'urbanisme et l'insécurité foncière ont poussé la construction anarchique de maisons précaires, sans respecter les normes basiques d'urbanisme et de salubrité;

- L'occupation illicite et informelle des terrains a encouragé des modes déréglés de construction - très souvent basés sur le modèle de construction progressive, qui ajoute un étage sur un autre sans assurer les fondations appropriées-, avec des matériaux de mauvaise qualité et l'emploi de techniques de construction inappropriées. Le non-respect ou le manque de normes de construction et le manque d'entretien des immeubles sont devenu, ainsi, une des principales causes de l'écroulement des maisons et des bâtiments, générant d'énormes quantités de débris dans les rues et les terrains des villes haïtiennes.

- L'adoption de modèles de construction plus adaptés et résistants à des menaces naturelles plus récurrentes telles que les ouragans, les pluies torrentielles, les vents ou les tornades, a généré de plus fortes vulnérabilités face à d'autres menaces latentes mais moins prévisibles, telles que les tremblements de terre.

- Le type, la magnitude et la localisation de l'aléa ont, également, entretenu une relation directe avec la dimension des dégâts.

En Haïti, la forte migration observée des zones rurales vers la ville à partir de 1986, a eu des conséquences néfastes sur le logement de milliers de familles à faible revenu, produisant l'installation des fortes densités de population dans la zone métropolitaine et bidonvilles de Port-au-Prince où des constructions marginales se sont érigées sur des espaces informels, impropres et à haut risque.

L'ouragan Hazel, qui a ravagé Haïti en 1954, a provoqué une expéditive mutation au niveau des techniques de construction traditionnelles du pays. Les maisons en bois et les constructions légères, plus résistantes et moins dangereuses aux tremblements de terre mais plus précaires aux effets des ouragans, ont laissé leur place à des maisons et édifices en béton, devenant des pièges mortels pour des milliers de personnes lors du tremblement de terre de janvier 2010.

Schéma 1. Les principales causes de génération de débris en Haïti

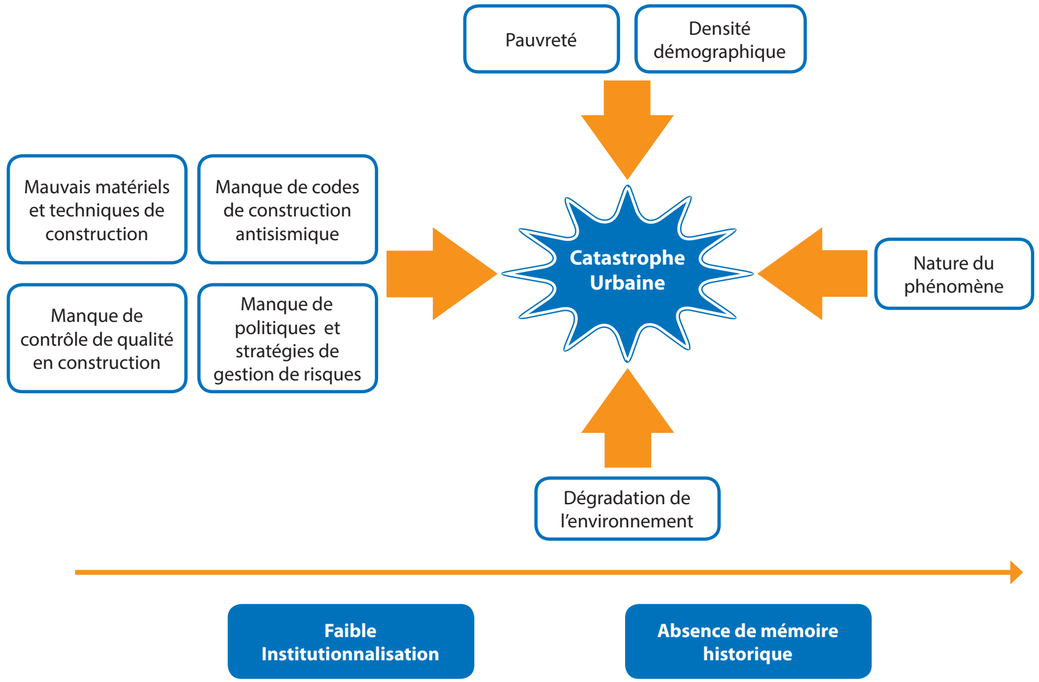

En Haïti, le retour des familles vers leurs quartiers d'origine a été une des principales priorités du gouvernement et un aspect central de son plan d'action post-séisme. Le cadre stratégique intégré de l'ONU, élaboré afin d'appuyer le gouvernement, a contribué à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion globale des débris, sur la base des approches participatives et de l'engagement des communautés locales, considérant la gestion des débris comme un point d'entrée au niveau des quartiers et comme une ressource pour les programmes de reconstruction.

II- LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PNUD DANS LA GESTION DES DÉBRIS EN HAÏTI

2.1 LE PROGRAMME

La mise en place d'un programme de gestion des débris dans un contexte de crise peut prendre quelques mois avant de pouvoir être convenablement définie. Par conséquence, ses planification et formulation doivent se réaliser –normalement– sur la base d'hypothèses et de valeurs ou de données préliminaires, devant être révisées et réadaptées au fur et à mesure de l'évolution de l'information.

Dans un tel contexte, le PNUD entreprit, dès les premiers moments post-crise en Haïti, la mise en place d'un programme massif d'enlèvement des débris, avec une perspective préalable de nettoyage des rues et principales voies des zones sinistrées et promotion de travaux à haute intensité de main d'œuvre sous la modalité de «Cash for Work» ou «Argent contre Travail», afin d'injecter rapidement des ressources économiques dans les quartiers et promouvoir leur redynamisation économique et sociale.

Postérieurement, la mise en place des projets pilotes concaténés (débris Léogâne, débris I et débris II), permit d'aborder -d'une façon rythmée- une approche intégrale au niveau de la gestion des débris, incluant de nouveaux aspects tels que la redynamisation de l'économie locale par la mise en place de travaux à haute intensité de main d'œuvre sous la modalité «Cash for Production» ou «Argent contre Production» et la promotion de micro et petites entreprises, la réutilisation et le recyclage des débris, la réduction des risques de catastrophes, entre autres, au fur et à mesure que l'information requise était disponible et que la population et les autorités avaient les moyens de faire face aux nouvelles exigences.

Les projets débris I et débris II, ont bénéficié d'une intégration stratégique au niveau du SNU, comptant sur l'implication de plusieurs agences telles que le PNUD, l'OIT et l'ONU Habitat. La conceptualisation pluridisciplinaire et complémentaire issue des différentes agences concernées permit, dès le début, de faciliter la définition des rôles et démarches de chacun des partenaires, même avant d'entreprendre une programmation conjointe plus détaillée.

Ces programmes ont été élaborés en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) ainsi qu'avec les municipalités concernées, et ont compté sur le support opérationnel de la part d'ONG nationales et internationales possédant une expérience de longue date en Haïti.

L'expérience acquise à travers les projets initiaux contribua significativement à l'amélioration de la conceptualisation et la mise en œuvre des nouveaux projets.

Schéma 2. Évolution du programme conjoint de gestion des débris

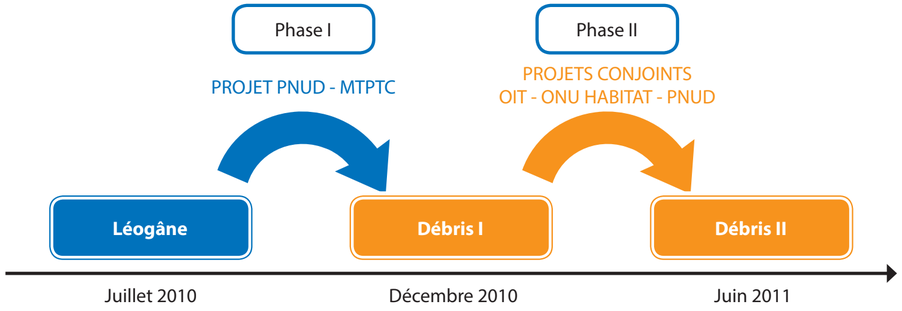

Tableau 1. Information des trois projets de gestion des débris

	LÉOGÂNE	DÉBRIS I	DÉBRIS II
Période de mise en œuvre	Juillet 2010 - décembre 2012	Décembre 2010 - décembre 2012	Juin 2011 - décembre 2012
Budget	11 millions USD	16,9 millions USD	25 millions USD
Volume de débris enlevé	300 000 m^3	162 000 m^3	625 000 m^3
Zone d'intervention	Sections communales de 1ère Dessources, 3ème Petite Rivière, 3ème Grande Rivière.	Carrefour Feuilles, Saint Gérard, Lélio, Sanatorium, Desprez et Morne à Tuf.	Bel Air, Fort National, Turgeau, Pétionville, Delmas, Carrefour.
Principaux partenaires	MTPTC Mairie de Léogâne Organisations communautaires de base et ONG nationales et internationales.	MTPTC, Mairie de Port-au-Prince, Mairie de Pétionville, PNUD, ONU-HABITAT, OIT, UNOPS. Organisations communautaires de base et ONG nationales et internationales.	

Dans son ensemble, le programme conjoint de gestion des débris a visé les objectifs suivants :

- Enlèvement et évacuation des débris.
- Démolition des maisons sévèrement endommagées, afin d'appuyer le retour dans leur foyer, des populations affectées par le tremblement de terre.
- Création d'opportunités de travail à travers des programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).
- Redynamisation de l'économie locale à long terme à travers la réutilisation et le recyclage des débris.
- Développement de plans de réaménagement et de reconstruction des quartiers à travers la participation communautaire.
- L'enchainement de la gestion des débris avec d'autres initiatives de reconstruction et de développement.
- Renforcement des capacités nationales et locales pour la gestion des débris, sur la base d'une assistance technique au Gouvernement Haïtien pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour la Gestion des Débris, afin de faciliter un cadre légal et opératif au niveau national dont le manque s'est avéré être un des plus grands obstacles pour l'ensemble des acteurs opérants.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- Si bien le monde humanitaire s'est confronté à pas mal de catastrophes en milieu urbain, le manque de systématisation et de capitalisation des expériences a provoqué un vide de références et d'expériences valables pour l'ensemble des organisations humanitaires. La mise en œuvre d'un programme de gestion de débris devra, ainsi, débuter sur la base d'hypothèses et devra être considérée comme un apprentissage continu, afin d'utiliser les meilleures pratiques des projets précédents pour améliorer la planification des nouveaux. L'expérience permettra d'adapter le projet aux circonstances réelles.

2.- Afin de répondre à une inquiétude prioritaire des populations affectées, la conception des programmes d'appui au retour au foyer doit prioriser la création d'activités génératrices de revenus pour les habitants des quartiers à travers des modalités de « Argent contre Travail », ou « Argent contre Production » s'avérant cette dernière plus efficace dans les travaux de démolition, d'enlèvement et de transport des débris.

2.2 LE CYCLE DE GESTION DES DÉBRIS

En Haïti, le PNUD a combiné une vision holistique et à long terme des débris, qui allait au-delà de la suppression immédiate des décombres et des programmes de nettoyage. Pour le PNUD, la gestion des débris était le point clé de départ pour entamer la récupération durable des quartiers, favoriser le prompt retour et la réinstallation des personnes déplacées, dans leur quartier d'origine et entamer la reprise de la vie quotidienne.

Le PNUD a concentré ses efforts sur la gestion des débris axée sur l'optimisation des avantages qui pouvaient être tirés des débris à travers leur réutilisation et recyclage, permettant de diminuer le volume de débris à disposition finale, et de faire des débris une ressource pour la génération d'emplois et une matière première pour entamer le processus de reconstruction.

Dans ce contexte, le PNUD a abordé la gestion des débris en Haïti sur la base de son cycle de vie, englobant les phases suivantes :

1) Planification
2) Démolition et enlèvement
3) Transport
4) Réutilisation, recyclage (macro et micro) et disposition finale des débris non recyclables

Dans la mesure du possible, en Haïti le PNUD a favorisé la démolition manuelle, prioritairement justifiable en termes de dynamisation de l'économie locale, de création de nouveaux revenus individuels et familiers, et de promotion de flux financiers au niveau des quartiers, au détriment d'approches technologiques, notamment plus rentables en termes de temps et coûts. De cette façon, la dimension humaine est restée au centre de son intervention.

Cette technique s'est avérée constituer aussi une approche idoine du fait du relief accidenté de Port-au-Prince et des étroites voies d'accès au niveau des bidonvilles, qui rendaient impraticable l'accès de la machinerie lourde, et à cause de l'abondance d'une main-d'œuvre locale sous-employée et dans le besoin de revenus pour subsister.

Le PNUD a entamé la gestion contrôlée des débris en privilégiant, tout d'abord, les options de réutilisation et de recyclage «in situ», afin de réduire les volumes a déposition finale, de promouvoir une activité économique au sein des quartiers, et de favoriser la réutilisation des matériaux dans les programmes de réaménagement locaux. Simultanément, un volet de recyclage à grande échelle a été mis en place dans le but de faire des débris une matière première pour soutenir les grands programmes de reconstruction.

Tableau 2. Les phases du processus de gestion de débris du programme conjoint en Haïti

	PLANIFICATION	DÉMOLITION ET ENLÈVEMENT	TRANSPORT	RÉUTILISATION, RECYCLAGE ET DISPOSITION FINAL
PRINCIPAUX ACTEURS	- Gouvernements central et décentralisés. - SNU (PNUD, ONU-Habitat, OIT). - Organismes de coopération nationaux et internationaux. - Donateurs. - Secteur privé. - Entités scientifiques. - Communautés.	- Gouvernements central et décentralisés. - SNU (PNUD - UNOPS). - ONGs. - Communautés.	- Ministère de Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC). - SNU (PNUD-UNOPS). - Secteur Privé. - Fédération des entreprises de transport et de logistique locales. - ONGs.	- Ministère de Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC). - SNU (PNUD – OIT- UNOPS). - ONGs. - Communautés. - Petits ou moyens entrepreneurs locaux.

	PLANIFICATION	DÉMOLITION ET ENLÈVEMENT	TRANSPORT	RÉUTILISATION, RECYCLAGE ET DISPOSITION FINAL
PRINCIPALES ACTIVITÉS	- Établissement d'une équipe multidisciplinaire et multi-agence. - Évaluation des dommages; définition du volume officiel des débris à déblayer et localisation. - Définition du potentiel de recyclage des débris. - Identification des sites de décharge et de traitement. - Identification des voies de transport à utiliser et des alternatives de transport à utiliser. - Définition des besoins en machinerie et main d'œuvre (modalités HIMO). - Identification des partenaires - Organisation des programmes massifs de nettoyage. - Organisation / Définition des Programmes conjoints de gestion intégrale des débris. - Enchaînement avec les phases de reconstruction et de développement.	- Évaluation technique de l'état structurel des maisons et des bâtiments privés et publics. - Définition des procédures légales et administratives pour la démolition. - Classification et distribution des zones d'affectation. - Sensibilisation communautaire. - Planification communautaire . - Obtention des permis de démolition. - Planification technique des travaux (ingénieurs). - Recrutement des équipes de démolition et équipements nécessaires. - Démolition et enlèvement des débris.	- Sélection des principales routes et voies de communication pour le transport des débris aux sites de décharge/traitement. - Sélection de fournisseurs. - Sélection des périodes de transport. - Définition des mécanismes de paiement (par m3).	- Identification et aménagement des sites pour la décharge et le traitement des débris (in situ/ex situ). - Etudes de faisabilité et identification des filières économiques à développer liées au recyclage des débris. - Sensibilisation et planification communautaires. - Sélection de bénéficiaires (micro entrepreneurs locaux, ramasseurs, trieurs, etc.). - Mise en place d'ateliers de formation. - Equipement des ateliers. - Formation des formateurs. - Formations techniques et de gestion. - Développement d'une stratégie de marché (marketing des produits).

	PLANIFICATION	DÉMOLITION ET ENLÈVEMENT	TRANSPORT	RÉUTILISATION, RECYCLAGE ET DISPOSITION FINAL
MÉTHODES ET MOYENS	- Cadre stratégique de travail SNU-Gouvernement. - Mécanismes et structures de coordination (tables sectorielles, cluster de Relèvement Immédiat, GT-GD). - Approches participatives intégrant les habitants des quartiers (groupes de discussion, plateformes communautaires). - Instruments informatiques et de gestion de données (cartographie, SIG).	- Cadre opératif et légal. - Programmes HIMO sous la modalité Argent contre Production. - Plateformes communautaires (participation et concertation communautaires). - Agents de liaison (coordination locale des actions, prévention de conflits). - Ingénieurs (diagnostiques, planification et suivi technique des travaux). - Mécanismes de contrôle et de suivi (tracking system) afin d'assurer un registre régulier du nombre de maisons démolies, du volume de débris enlevé et des personnes engagées. - Comités de pilotage (suivi et adaptation du programme).	- Études de marché. - Alliances et partenariats avec des entreprises ou organisations pour l'allocation de camions. - Mécanismes de contrôle et de suivi (tracking system, GPS et photographies) afin d'assurer un registre du volume de débris transportés et déchargés. - Comités de pilotage (suivi et adaptation du programme).	- Cadre légal. - Études de marché. - Alliances et partenariats avec le secteur privé. - Mise en place d'une Bourse aux débris en tant qu'espace de rencontre entre les principaux producteurs de matériel recyclé et les principaux utilisateurs. - Système de suivi et enregistrement des données dans les sites. - Innovation des produits issus du recyclage pour faciliter leur écoulement. - Comités de pilotage (suivi et adaptation du programme).

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- Le recyclage des débris provenant des maisons et des bâtiments détruits peut être considéré un élément très sensible pour une partie de la population; on doit toujours tenir en compte l'acceptation et la dimension culturelle avant de décider de réutiliser les débris.

2.- Un environnement politique et légal propice est la clé pour assurer le bon et correct développement d'un programme de gestion des débris, qui englobe des éléments hautement sensibles tels que le droit foncier, la réutilisation et le recyclage des débris, déterminant ce qui peut et ce qui ne peut pas être fait. Il faut, subséquemment, porter une attention particulière aux conditions légales de l'intervention.

2.3 LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Les partenariats sont au cœur de tous les aspects du travail du PNUD afin d'impulser les objectifs de développement et d'assurer les résultats escomptés de ses programmes. Dans ce but, le PNUD vise à assurer une dynamique de collaboration stratégique avec le gouvernement, les Agences du Système des Nations Unies, les institutions financières internationales, les agences bilatérales et multilatérales, les organisations de la société civile et l'entreprise privée.

En Haïti, le PNUD a priorisé la mise ensemble de tous les acteurs clés afin d'entamer un processus de reconstruction conjoint et convergeant, à travers une approche participative et de partenariat avec les gouvernements central et locaux, le système des Nations Unies, les ONG locales et internationales, le secteur privé et, surtout, la population haïtienne.

Au niveau externe….

Ayant pour objectif principal de soutenir les efforts nationaux pour la reconstruction, le Cluster de Relèvement Immédiat a été la plateforme qui a géré la coordination stratégique de tous les efforts de Relèvement en Haïti. Le PNUD a facilité le travail du cluster, alliant plus de 120 organisations, notamment des institutions nationales, des agences onusiennes, des ONG nationales et internationales, et le secteur privé. Etant donné l'importance et la spécificité des différentes composantes de ce cluster, différents Groupes de Travail (WG, par ses sigles en anglais) ont été mis sur pied, tels que gestion des débris, les moyens de subsistance, les communautés d'accueil et le logement-quartier.

Plus de 50 organisations ont participé au Groupe de travail – Gestion des débris (GT-GD), sous la coordination du PNUD en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), ayant comme principaux objectifs :

Création des partenariats dans l'étape de planification

Facteurs de succès	Principaux défis
Convaincre les différents acteurs, en particulier bailleurs de fonds, sur l'importance de la mise en place de programmes de gestion des débris ayant une vision holistique et à long terme.	Absence de références concernant les autres interventions au niveau de la gestion des débris.
	Absence d'une Stratégie Nationale de Gestion des Débris.
Assumer un rôle de leadership de la part du PNUD au niveau du gouvernement et du SNU.	Faiblesses dans la coordination de la part d'un gouvernement fortement touché par le séisme.
	Période électorale et changement de gouvernement.
Établir des contrats clairement définis avec les différents partenaires impliqués dans le processus de gestion des débris.	Présence d'une multitude d'organismes internationaux et nationales, provoquant une dispersion d'efforts et des difficultés de coordination.

- Identifier les acteurs impliqués dans la gestion des débris et contribuer à une coordination efficace des initiatives,
- Maintenir à jour les bases de données tabulaires et géographiques des partenaires du groupe,
- Soutenir les autorités nationales et renforcer leurs capacités pour structurer et améliorer la chaine de gestion de débris,
- Soutenir le plaidoyer pour une meilleure politique et planification stratégique dans le secteur de la gestion des débris.

Pour assurer le travail dans les quartiers, le PNUD s'est appuyé sur des organisations de base et ONGs qui avaient déjà prouvé une expérience et une présence de travail dans les quartiers identifiés, ce qui s'est montré comme étant un vrai atout, surtout dans les quartiers à forts indices d'insécurité, tels que Bel Air et Fort National.

Cependant, les partenaires devaient assurer un ensemble de capacités, indispensables pour garantir le bon déroulement et gestion des projets, notamment au niveau du management, technique et administratif :

- Capacité à planifier, gérer et coordonner les activités.
- Capacité à gérer les aspects techniques du projet.
- Capacité à garantir les procédures du PNUD pour gérer les ressources humaines, financières et les pratiques en matière de gestion de contrats de biens et achats.

Création des partenariats dans l'étape de démolition et enlèvement des débris

Facteurs de succès	Principaux défis
Mise en place du GT-GD au niveau du cluster de relèvement immédiat.	Approche communautaire pour parvenir à l'implication de la part des bénéficiaires.
Mise en place de procédures conjointes (Mairies, MTPTC) pour obtenir les permis de démolition.	
Classification officielle des maisons et bâtiments à haut risque et susceptibles d'être démolis.	Mise en place de procédures au niveau des différents partenaires pour l'obtention des permis de démolition et pour le suivi des travaux.
Partenariat avec des organisations locales et internationales ayant une connaissance des quartiers.	
Participation d'un agent de liaison et des ingénieurs locaux, pour assurer une communication étroite avec les leaders communautaires et autorités communales (ASEC, CASEC).	Absence de statistiques officielles, de lignes de base et d'informations cadastrales retardant la planification et le démarrage du programme.
Le processus d'enlèvement des débris dans les quartiers a renforcé les liens communautaires, favorisant l'implication des populations dans les phases de réhabilitation et de reconstruction.	Absence d'un cadre normatif et opératif de gestion de débris rendant nécessaire l'élaboration de procédures d'interventions accordées et validées, lesquelles ont nécessité d'un temps considérable avant d'être disponibles.
Partenariat avec des organisations ayant accès à la machinerie nécessaire pour la démolition et l'enlèvement des débris.	

… et au sein du SNU

La nature complexe et multidimensionnelle de la gestion des débris, de même que sa relation étroite avec des stratégies à plus long terme de réhabilitation/reconstruction et de développement, ont rendu particulièrement souhaitable une forte coordination au sein du Système des Nations Unies. De ce fait, le PNUD a collaboré étroitement avec l'ONU-Habitat et l'OIT pour garantir une réponse intégrée et efficace de la part des agences onusiennes, suivant la subséquente division de responsabilités :

PNUD : Démolition des structures dangereuses, création d'emplois à court terme sous les modalités «Argent contre Travail» et «Argent contre Production», gestion des débris et coordination de l'ensemble du programme.

ONU Habitat : Mobilisation sociale. Organisation et planification communautaire, questions de cadastre.

OIT : Analyse des marchés, capacitation professionnelle, création de micro-entreprises.

De même, le PNUD a sollicité les services de l'UNOPS pour appuyer le MTPTC dans l'évaluation technique des maisons et pour appuyer le programme conjoint de gestion des débris au niveau des actions de démolition, d'enlèvement, de transport et de macro recyclage.

L'approche concertée, coordonnée et complémentaire au niveau des agences du Système des Nations Unies a pris en compte les spécificités des mandats, les expériences et les avantages comparatifs de chacune pour fournir une réponse efficace et intégrale.

Création des partenariats dans l'étape de transport

Facteurs de succès	Principaux défis
Accès des partenaires à l'acquisition/location de camions et containers.	Compétitivité de la part des petites et moyennes compagnies de transport versus les grandes compagnies de transport.
Embauche de petits et moyens transporteurs locaux.	
Engagement des partenaires pour se concentrer sur le processus de transport.	Disponibilité limitée des petits et moyens transporteurs.

Création des partenariats dans l'étape de réutilisation, recyclage et disposition

Facteurs de succès	Principaux défis
Partenariat avec des organisations locales et internationales dans le but de se focaliser sur le recyclage, la capacitation, le renforcement des capacités et le travail communautaire (établir des micro-entreprises, des ateliers).	Manque de dispositions gouvernementales pour le recyclage des débris.
Promotion de participation des travailleurs de la construction, des petits entrepreneurs et des artisans des quartiers.	Difficultés de la part des partenaires, à la compréhension du processus de recyclage et de la gestion des ateliers au niveau des partenaires.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- La coordination entre les acteurs lors des grandes catastrophes - aussi bien du SNU que des ONGs et du secteur privé- est un enjeu fondamental pour éviter les duplications, les besoins non couverts et l'incohérence des pratiques. La mise en place de mécanismes de coordination comme les «clusters » dans le cadre de la réforme humanitaire des Nations Unies offre d'excellentes opportunités d'échange et de concertation. Nonobstant, la complexité de la gestion de débris, nécessite, par soi-même, un groupe de travail spécifique au sein du cluster de relèvement immédiat, afin de garantir un abordage minutieux et intégral de la part des nombreux intervenants.

2.- Le manque d'expérience, de savoir-faire ou de capacités d'un des partenaires s'avèrent constituer des obstacles difficilement surmontables pour la bonne démarche et l'enchainement de l'ensemble des activités du projet. Il est impératif de bien définir l'éligibilité et la participation des partenaires par rapport à leurs capacités réelles d'intervention avant de considérer leur participation active dans les différents aspects de la gestion des débris.

3.- Au niveau interne, l'articulation et la coordination d'un programme conjoint parmi les Agences du SNU peuvent se vérifier délicates et difficiles, puisque leurs actions répondrait d'avantage à une vision particulière de chaque agence, plutôt qu'à la mise en place d'un programme conjoint. La/le coordinatrice/eur résident doit ainsi jouer un rôle prépondérant pour assurer la connectivité et la synergie des actions.

4.-De même, la coordination externe du programme doit être assurée par la mise en place d'un comité de pilotage regroupant les différentes agences exécutantes, les donneurs, les partenaires opérationnels, les autorités nationales et locales, incluant les leaders communautaires et les autorités communales.

2.4 LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

La communauté est généralement la mieux placée pour identifier ses problèmes et ses besoins prioritaires.

En Haïti, le PNUD a entamé son programme de gestion des débris sur la base d'une approche de planification communautaire, entendue comme l'implication de la population dans l'aménagement de son territoire. Le volet « urbanisme participatif » a été ainsi mis en œuvre -en tant que composante du programme conjoint de gestion des débris- par le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat) et ses partenaires Fondation Architectes de l'Urgence (FAU) et Oxfam-GB, en concertation avec le Service de Planification Urbaine du MTPTC.

A l'heure d'envisager la planification de la reconstruction et de l'aménagement des quartiers, il a été crucial de revenir sur un aspect particulier de leur urbanisation: en grande partie, les quartiers bénéficiaires faisaient partie d'une zone où l'urbanisation n'avait jamais été planifiée par les autorités publiques et les habitants avaient, le plus souvent, construit eux-mêmes leurs logements, dans des conditions précaires. Subséquemment, ces communautés présentaient une singulière histoire d'auto-organisation.

Cette spécificité avait doté les habitants des quartiers d'un certain sens de l'implication, individuelle et collective, dans l'aménagement de leurs cadres de vie et avait promu l'activation de nombreuses organisations communautaires de la part des citoyens soucieux des problèmes de leur communauté.

Le volet a considéré les trois phases suivantes (ONU-Habitat) :

1. La mobilisation communautaire:

a. Campagne d'information et mobilisation communautaire,
b. Établissement d'un inventaire des organisations communautaires de base,
c. Renforcement des organisations communautaires dans leurs fonctions de sensibilisation, d'information et de mobilisation des populations concernées,
d. Structuration des organisations communautaires et renforcement de la plateforme de coordination,
e. Renforcement des capacités des leaders communautaires pour la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités, ainsi que pour la médiation et la résolution de conflit pour mener des processus de planification participatifs.

2. La phase d'analyse et de diagnostic:

a. Visites des quartiers avec les représentants des organisations communautaires de base, afin d'identifier les sites intéressants, les points problématiques, d'engager la rencontre et les échanges avec les habitants,
b. Premières réunions visant à permettre aux habitants d'exprimer leur perception du quartier et d'évoquer les besoins en termes de projets, notamment par l'exercice de réalisation de la « carte mentale », grâce auquel les participants exprimaient leur perception du quartier et leurs attentes,
c. Réunion thématiques, sous la forme de « focus groups » consacrés aux divers domaines d'étude, généralement définis en fonction des besoins exprimés : histoires du quartier (avec les « anciens »), vulnérabilité, éducation, santé, jeunesse, insécurité, entre autres.
d. Communication dirigée aux organisations communautaires et aux habitants, notamment sur l'avancement du projet d'urbanisme et des actions des partenaires du Projet Gestion des Débris,
e. Rencontres des acteurs locaux impliqués dans les domaines étudiés.

3. La planification communautaire:

a. Organisation d'exercices de réflexion prospective sur l'identification des problèmes, puis la définition de solutions. Il s'agissait notamment de bien comprendre les mécanismes en action et des perspectives d'actions (pouvant générer des effets de levier ou des cercles vertueux),
b. Évaluation et priorisation collective des projets, qui doivent se faire en fonction de l'importance des besoins, mais aussi des possibilités de mise en œuvre opérationnelle (projets plus facilement finançables, opportunités ponctuelles…),
c. Sélection des projets et validation du plan d'aménagement et de reconstruction par les représentants communautaires.

Le travail d'étude urbaine permît, en conséquence, de conduire une planification en concertation avec les organisations communautaires de base. Via cette approche, les communautés ont identifié cinq grands axes thématiques (l'environnement, la voirie, les services urbains de base, les espaces publics et les équipements associatifs/culturels, et le logement) et ont défini les orientations stratégiques et les projets prioritaires à court,

La participation communautaire dans l'étape de planification

Facteurs de succès	Principaux défis
Planification participative avec les bénéficiaires, représentants des quartiers et autorités locales.	Planification sur la base d'hypothèses suite au manque de données validées.
Identification des professionnels ayant de l'expertise travaillant dans les quartiers.	Création d'une communication initiale avec la communauté.
Négociations avec les communautés et création de groupes de travail.	Faiblesse des institutions locales.
Compter sur les services d'un agent de liaison, permettant une meilleure communication avec la communauté.	Identification initiale de quartiers et bénéficiaires sur la base de critères tels que faibles revenus, maisons rouges, absences d'autres intervenants.

La participation communautaire dans l'étape de démolition et enlèvement

Facteurs de succès	Principaux défis
Programmes à haute intensité de main d'œuvre sous la modalité «Argent contre Production».	Identifier et déterminer les propriétaires légaux des maisons.
Appropriation des projets de la part des communautés.	Convaincre la communauté de permettre la démolition des maisons.
Présence d'un agent de liaison et des ingénieurs locaux pour appuyer les activités.	Obtention de l'autorisation légale et des permis de démolition de la part du gouvernement et des propriétaires.
Participation de témoins (voisins) pour valider la propriété des maisons privées sans titre de propriété.	

La participation communautaire dans l'étape de transport

Facteurs de succès	Principaux défis
Embauche de petits et moyens transporteurs locaux.	Disponibilité réduite de petits et moyens transporteurs.
Mise en place d'un système de ticketing pour gérer et suivre aussi bien la quantité que la localisation des débris à travers les voies de transport.	Parvenir à ce que la population accepte à faire sortir les décombres de leur quartier.

moyen et long terme pour la reconstruction et l'aménagement de leurs quartiers, dont certains utilisant des débris recyclés.

Outre la dimension participative qui a popularisé l'exercice de planification urbaine, le diagnostic posé par la population a été une donnée essentielle pour la prise de décisions en matière d'urbanisme à l'échelle des quartiers, mais aussi à l'échelle des communes et de la zone métropolitaine :

- Au niveau communautaire pour la préparation des plans de reconstruction et de restructuration de quartiers.
- Au niveau municipal pour une meilleure inclusion des quartiers précaires et une amélioration de l'économie locale.
- Au niveau de la zone métropolitaine pour la prise en compte des grands problèmes métropolitains tels que le drainage, la mobilité, l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets, etc.

L'intégration entre les différents niveaux a été essentielle pour que chaque exercice nourrisse la réflexion aux autres niveaux et pour l'articulation des outils opérationnels de coordination, programmation et suivi.

Les exercices de planification se sont réalisés selon la méthode de focus groupes et ateliers, intégrant des collectifs tels que les maires et techniciens des communes, le secteur privé (formel et informel), les communautés de quartiers, les professionnels de l'urbanisme et du secteur académique et la société civile (personnalités compétentes / associations d'usagers ou de consommateurs, qui ont veillé à assurer l'intérêt général du plus grand nombre dans les options de développement et d'aménagement proposées), entre autres.

Il a été fondamental de s'appuyer sur les autorités locales et les structures communautaires les plus représentatives et reconnues

La participation communautaire dans l'étape de réutilisation, recyclage et disposition

Facteurs de succès	Principaux défis
Promotion de la participation de travailleurs de la construction, petits entrepreneurs et artisans des quartiers dans les ateliers de recyclage et travaux de réaménagement des quartiers.	Convaincre les communautés sur les possibilités de réutilisation et recyclage des débris et leur réinsertion dans les quartiers, ce qui peut constituer une connotation négative pour une partie de la population.
Respect des besoins et priorités des communautés au niveau des programmes de réaménagement, employant des matériaux récupérés et recyclés.	
Respect des spécificités culturelles concernant la réutilisation et recyclage des débris.	

dans les phases de conceptualisation et de mise en œuvre des actions, sous une ample perspective de quartier, délimitées non sur une base de données géographiques mais, surtout, sur une analyse des interrelations et dynamiques existantes au niveau des collectivités territoriales. Pour son analyse, on s'est aidé des outils tels que la cartographie et l'enquête sociale:

a).- **La cartographie** a constitué un élément central du travail d'urbanisme, tant pour l'analyse que pour la définition et la présentation des projets. En l'absence de cadastre et de cartes des composants urbains du secteur, il a fallu constituer une véritable base de données cartographique sur le périmètre d'étude.

II- LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PNUD DANS LA GESTION DES DÉBRIS EN HAÏTI

Ce travail s'est effectué en plusieurs étapes (ONU-Habitat):

1. Recrutement et formation à la lecture cartographique et d'images aériennes d'agents de terrain, issus pour la plupart de la population du quartier concerné.
2. Organisation d'opérations de repérages cartographiques: collecter des données, reporter sur des images aériennes ou des fonds cartographiques (bâtiments, infrastructures, réseaux, terrains).
3. Digitalisation et intégration des données à la base de données cartographique (traitement des données sous système d'information géographique-SIG).
4. Réalisation des cartes de localisation et d'analyse.

b).- **L'enquête** a également été un pilier du travail de compréhension et d'analyse du quartier. Les agents de terrains employés pour réaliser le repérage cartographique ont également été formés au métier d'enquêteur, et ont ainsi participé à cet autre important volet du projet. Des données ont ainsi été recueillies auprès de plus de 4 000 ménages.

Etapes de mise en œuvre :

1. Elaboration du questionnaire, comportant des questions d'ordres sociodémographique ainsi qu'une partie du recensement. Ce document a été conçu en concertation avec le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), le Centre National d'Informations Géo-Spatiale (CNIGS) et l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) -entre autres-, dans une logique d'harmonisation globale des informations géographiques et démographiques en Haïti.
2. Mise en œuvre auprès des ménages durant 10 jours.
3. Saisie informatique des données et création d'une base de données.
4. Validation des résultats par la population.
5. Traitement des données et analyse statistique.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- Avant toute intervention en matière de gestion de débris, et malgré les énormes restrictions en matière de temps pour les agences et les acteurs responsables, il est essentiel de réaliser des diagnostics participatifs solides et bien fondés sur les attentes communautaires, ainsi que sur les besoins, les capacités et les contraintes existantes, ce qui permettra une réponse plus coordonnée et adaptée à la complexe réalité urbaine.

2.- Les plateformes communautaires sont des outils de concertation efficaces entre les attentes communautaires et les prémisses de la planification urbaine, et un élément important de la gouvernance locale. La participation effective des habitants à travers des plateformes communautaires, doit avoir lieu dès les premiers stades du programme et doit tenir compte des questions de genre et d'équité générationnelle. La consultation des habitants du quartier permet d'affiner les analyses et de rechercher des solutions communautaires pertinentes. Cependant, il est impératif d'accompagner ces organisations avec des processus de formation et d'assistance technique spécialisée afin d'appuyer le transfert graduel des responsabilités et des ressources.

3.- L'établissement d'une bonne coopération avec les autorités départementales et locales est un plus pour assurer une bonne coordination entre les partenaires d'exécution; la mise en place des Comités de Pilotage favorise une meilleure intégration des autorités et une meilleure appropriation locale du projet.

4.-La présence de facilitateurs ou agents de liaison, reconnus par la population et les leaders, est un excellent moyen pour assurer de bonnes relations au niveau des populations et des autorités locales, ainsi qu'un instrument efficace pour la prévention et la gestion de conflits. L'agent de liaison assure la connexion et la connectivité avec les communautés et leurs leaders, formels ou informels, en s'intégrant dans les communautés, et en veillant à une présence quasi permanente. Ils sont aussi un investissement en termes de contribution à une gestion locale de meilleure qualité et de continuité de l'expérience au-delà de la durée du projet.

5.- Il n'y a pas de solution type dans une approche participative. Chaque expérience est unique, répondant à un contexte spécifique.

2.5 LA REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE DES QUARTIERS

Les phases d'urgence et de relèvement immédiat présentent une bonne opportunité pour utiliser et stimuler les ressources locales, favorisant l'autonomie des populations par la création massive d'emplois.

Résultats en chiffres

90% de la main d'œuvre haïtienne
36 501 emplois temporaires générés, parmi lesquels 14 498 attribués à des femmes (39,7%)

Si bien l'analyse sensée et circonspecte du contexte permettra de définir les technologies, les mécanismes et les méthodes de réalisation les plus adéquates, dans un contexte de crise il faut accentuer le maximum de bénéfices en terme d'emplois, de revenus et de services au niveau des communautés sinistrées, compte tenu de la situation d'extrême vulnérabilité des populations.

La redynamisation économique dans l'étape de planification

Facteurs de succès	Principaux défis
Conceptualisation du débris en tant que ressource pour le développement et activité génératrice d'emploi à court et long terme.	Faire face aux limitations de la modalité «Argent contre Travail» et développer et implanter un modèle plus efficace mais moins acceptable de la part d'un secteur de la population.
Tirer les leçons apprises de la modalité «Argent contre Travail» pour développer et implanter un autre modèle « Argent contre Production ».	Faire face à la limitation et manque d'efficience de la modalité « Argent contre Travail ».

Pour le PNUD, la gestion des débris a été un point de départ pour la relance de l'économie locale et la redynamisation des quartiers. Dans cette perspective, la gestion des débris n'a pas été une fin en soi mais -plutôt- un moyen pour impulser les étapes de réhabilitation et de reconstruction et promouvoir le retour rapide des populations déplacées dans leur quartier d'origine.

La complémentarité de la mise en place des programmes d'embauche massifs et de la promotion de micro et petites entreprises a permis de promouvoir la redynamisation économique et sociale soutenue et à long terme.

Les schémas d'emploi à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)

En Haïti, un élément clé de l'approche du PNUD concernant la démolition et l'enlèvement des débris a été de prioriser l'engagement massif des personnes sur la base des programmes à haute intensité de main d'œuvre, en prêtant une attention particulière à l'incorporation des femmes.

Après une période initiale préparatoire qui a porté sur la sécurisation des équipements et la mise en place de systèmes de recrutement et de paiement, le PNUD a débuté son action de démolition et d'enlèvement des débris sur la base de programmes de nettoyage des rues et grandes voies de communication sous la modalité d'«**Argent contre Travail** », afin de favoriser l'embauche massive de la population, d'injecter rapidement des ressources économiques vitales pour restaurer les moyens de subsistance

La redynamisation économique dans l'étape de démolition et enlèvement des débris

Facteurs de succès	Principaux défis
Mise en place de travaux à haute intensité de main d'ouvre sous la modalité « Argent contre Production », afin d'injecter rapidement de l'argent dans les quartiers et promouvoir leur reprise économique.	Le débat entre la mise en place des actions de démolition et enlèvement manuels, mécaniques ou mixtes, sur la base de l'analyse des coûts et le besoin de réactiver l'économie locale.
	Transition d'un système « Argent contre Travail » versus un système «Argent contre Production»

La redynamisation économique dans l'étape de transport

Facteurs de succès	Principaux défis
Travailler avec les petites entreprises de transport locales et le secteur gouvernemental, ce qui a permis de diminuer le coût du transport.	Compétitivité des petites et moyennes entreprises versus les grandes compagnies de transport.
	Coûts de transport élevés.

des bénéficiaires et de promouvoir leur récupération psycho-sociale, devenant des participants actifs au lieu de bénéficiaires passifs.

De ce fait, les bénéficiaires, regroupés en équipes, travaillaient durant deux à quatre semaines, à raison de six jours par semaine au tarif du salaire minimum, afin de ne pas altérer le cycle de l'offre et la demande sur le marché du travail local et de décourager les recrutements dans le secteur privé.

Au cours de l'année 2011, une nouvelle formule, cette fois-ci sous la modalité d'« **Argent contre Production** », a été instaurée dans le cadre du programme conjoint de gestion des débris. Alors que l'ancienne formule prévoyait le versement d'un salaire sur la base du nombre d'heures travaillées quotidiennement, celle-ci liait le salaire à la quantité (m3) de débris enlevés, permettant ainsi aux travailleurs d'augmenter leurs revenus, parfois de façon significative, et de multiplier considérablement la productivité du programme (jusqu'à cinq fois plus élevé).

La redynamisation économique dans l'étape de réutilisation, recyclage et disposition

Facteurs de succès	Principaux défis
Création de micro-entreprises pour la fabrication de produits recyclés issus des débris.	Absence d'une Stratégie Nationale de Gestion des débris et de paramètres pour la réutilisation et le recyclage des débris.
Développement de capacités techniques et de gestion dans les quartiers.	Identification des sites pour la localisation des ateliers de recyclage.
Obtention de produits finaux (pavés, blocs, etc.) élaborés localement, facilitant leur incorporation au niveau des programmes de réaménagement et reconstruction, maximisant leur cycle de vie.	Définition du processus de recyclage et de gestion des ateliers.
	Difficultés pour créer des emplois durables, et de coordination avec les autres activités de récupération.
	Compétitivité des produits recyclés sous les prémisses « innovation, prix et qualité ».

Schéma 3. Comparaison entre les modalités Argent contre Travail et Argent contre Production

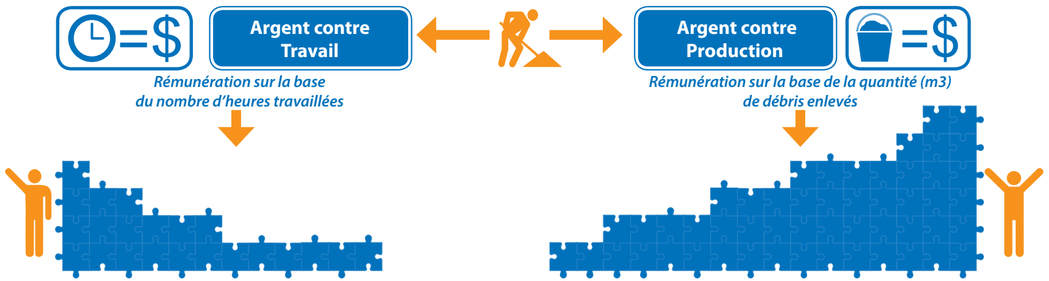

Pour sa mise en œuvre, des équipes locales mixtes, d'une moyenne de 10-15 membres (si bien quelques organisations ont préféré de travailler avec des équipes de 20-25 personnes), dont un chef d'équipe, ont été employées pour réaliser la démolition et le déblaiement manuel des maisons. Ces équipes ont suivi des formations spécialisées en matière de techniques de démolition, de mesures de sécurité et de santé au travail, et ont pu compter sur l'équipement de travail nécessaire et le suivi technique continu de la part des ingénieurs.

Les associations et les autorités locales se sont, également, mobilisées pour identifier et mettre en œuvre d'autres projets prioritaires, tels que la construction des murs de contention et des digues, le nettoyage de canaux, l'amélioration des routes d'accès et des travaux de terrassements, entre autres, ce qui a permis aux haïtiens d'avoir le leadership dans la reconstruction de leurs communautés.

La promotion de petites et micro entreprises

D'après l'OIT, en Haïti, les faibles niveaux d'instruction et de formation se sont traduits par une pénurie de travailleurs qualifiés dans certains secteurs. Compte tenu de l'ampleur des dégâts provoqués par le tremblement de terre, le marché de travail de la construction et du recyclage s'est constitué comme une conjoncture importante pour la génération d'emploi à long terme en Haïti.

De ce fait, le PNUD, en étroite collaboration avec l'OIT a promu un important programme de micro-recyclage des débris dans les quartiers les plus touchés par le séisme à Port-au-Prince, ayant pour objectif de nettoyer les quartiers des débris tout en renforçant la vie économique de la zone grâce au développement d'entreprises et à la création d'emplois. Le programme a favorisé la création de micro entreprises (petits ateliers) afin de faciliter la récupération et la réutilisation des matériaux faisant partie des décombres dans la mise en œuvre de travaux de reconstruction à petite échelle, contribuant ainsi de manière significative à la réduction du volume de débris à enlever, et à un plus rapide processus de récupération urbain, économique et social.

Le programme a encouragé la production de produits innovants et ayant une bonne demande marchande, et a élaboré un catalogue avec les différents produits fabriqués dans les ateliers afin de faciliter sa diffusion.

Pour sa mise en œuvre, trois types de démarches ont été considérées :

a).- Des micro et petits entrepreneurs du secteur de la construction de chaque quartier étaient invités à participer en tant que producteurs de matériaux de recyclage. Pour sa participation, l'entrepreneur devait mettre à contribution son local, son atelier et ses travailleurs; en contreprestation le projet lui facilitait une formation en gestion et production spécialisée, et des équipements de base.

b).- Des petits et moyens entrepreneurs, opérant dans le secteur des matériaux de construction hors des quartiers, intervenaient et investissaient dans la production de matériel recyclé. Les entrepreneurs fabriquaient des produits de recyclage avec leurs équipements et recevaient l'assistance technique du projet.

c).- Des groupes de jeunes, formés en gestion d'entreprise et sur les aspects techniques du recyclage, organisaient des unités de production de matériaux recyclés, leur permettant de se lancer comme entrepreneurs dans le recyclage. Le projet appuyait certains de ces jeunes pour organiser des groupes de travail sous forme d'unités de production pouvant devenir des micro-entreprises.

De cette façon, le PNUD a veillé à assurer que le maximum des ressources soit dépensé dans l'économie et l'emploi local, et à favoriser les activités génératrices de revenus dans les quartiers en s'appuyant sur le secteur privé Haïtien.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- La gestion des débris doit conjuguer l'utilisation de machinerie lourde et les programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour démolir, déblayer et classifier les débris de la manière la plus efficace possible. Il faut, par conséquent, bien établir les priorités d'action et équilibrer le besoin d'injection d'argent dans les quartiers face aux rendements productifs de la machinerie.

2.- La technique à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) se montre comme étant une approche idoine dans les quartiers densément bâtis, à cause de l'abondance d'une main-d'œuvre locale sous-employée et de la difficulté d'accès pour les engins. La conception des programmes d'appui au retour au foyer doit ainsi prioriser l'embauche massive des habitants des quartiers à travers des modalités d' « Argent contre Production » face aux modalités d' « Argent contre Travail », lesquelles se sont présentées singulièrement moins rentables.

3.- La présence des femmes est un atout au niveau des équipes de travail, se montrant non seulement capables d'assumer les différents rôles à l'intérieur des équipes de démolition, même ceux considérés les plus défiants physiquement, mais également plus disciplinées, responsables et engagées à travailler. Leur présence, cependant, n'est pas toujours évidente de façon instantanée, nécessitant alors un processus d'acceptation individuel et social.

4.- La production ou fabrication de matériel recyclé provenant des débris doit avoir pour objectif une fluide commercialisation ou écoulement des produits. Dans ce contexte, tout produit à être intégré dans la chaine commerciale devra offrir une valeur ajoutée pour faciliter son introduction, ou bien au niveau d'une approche innovatrice, ou bien sur la base de conditions de prix et de qualité favorables par rapport à ceux disponibles sur le marché.

2.6 LE RECYCLAGE ET LA RÉUTILISATION DES DÉBRIS

Une approche environnementale…

En Haïti, il n'existait pas une installation capable de recevoir et de traiter les énormes quantités de débris, estimées à plus de 10 millions de mètres cube pour l'ensemble du pays. En l'absence d'une stratégie nationale de gestion des débris, les débris risquaient d'être déblayés puis déposés de manière incontrôlée.

C'est pourquoi, le gouvernement désigna le site de Truitier, site habituel pour la décharge des déchets solides de la ville de Port-au-Prince, comme site officiel pour la décharge massive des débris, afin de faciliter le rapide nettoyage de la ville, et éviter ou atténuer les impacts environnementaux et de santé publique causés par la décharge incontrôlée des débris.

Le PNUD et ses Agences partenaires, ont entamé la gestion contrôlée des débris en privilégiant, tout d'abord, les options de réutilisation et de recyclage « in situ », afin de réduire les volumes à déposition finale, de promouvoir une activité économique au sein des quartiers, et de favoriser la réutilisation des matériaux dans les programmes de réaménagement locaux.

… et une ressource pour la reconstruction

Suite aux diverses études techniques des laboratoires nationaux et internationaux, le gouvernement Haïtien décida d'impulser l'utilisation de produits recyclés issus des débris pour la mise en place de travaux non structurels.

Le recyclage et la réutilisation des débris dans l'étape de planification

Facteurs de succès	Principaux défis
Processus de planification participatif et conjoint avec des organisations locales et internationales expérimentées.	Manque de références sur des programmes préalables au niveau du recyclage et réutilisation des débris en situation de post-crise.
Promotion de la participation des travailleurs de la construction, petits entrepreneurs et artisans des quartiers.	Inexpérience interne au sein de l'équipe des NU en matière de recyclage des débris.
	Débilités des études de faisabilité.
Réussite dans le changement de la perception des communautés concernant les décombres, devenant ainsi des ressources au lieu de déchets.	Développement d'une stratégie de recyclage, avant de s'engager auprès des communautés.
Le prestige du PNUD au niveau du gouvernement pour déterminer quels produits issus des débris pouvaient être élaborés, et comment et où ils pouvaient être utilisés.	Absence d'une stratégie nationale de gestion des débris et de dispositions gouvernementales claires portant sur le recyclage des débris, la détermination des produits qui étaient autorisés, et comment et où ils pouvaient être utilisés.
	Résistance culturelle à la réutilisation et recyclage des débris.
	Déterminer les endroits pour utiliser les produits recyclés et réutilisés.

Afin de promouvoir et faciliter un recyclage massif, sûr, efficace, contrôlé et certifié au niveau de qualité de débris, le PNUD, en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et l'UNOPS installa un macro site de concassage et de transformation des débris au centre-ville de Port-au-Prince, dénommé site Truman, permettant la transformation des débris en différents produits, tels que des pavés, avec une production supérieure à 20 000 par semaine.

Le site favorisa la récupération de grands volumes de matériels de construction tels que le sable, les granulats, les blocs, amplifiant la réutilisation des matériaux de la part des organisations de coopération nationales et internationales, entreprises de construction et communautés, par leur mise à disposition gratuite pour l'exécution de travaux de reconstruction. Cette installation a

Le recyclage et la réutilisation des débris dans l'étape de démolition et enlèvement

Facteurs de succès	Principaux défis
Le PNUD a permis d'introduire dans le débat auprès des partenaires l'utilisation de la main d'œuvre au lieu d'une utilisation exclusive de machinerie.	Qualité des débris.
	Degré de contamination des débris.
Classification et séparation des débris aptes pour le recyclage de la part des ingénieurs responsables des actions de démolition.	Recyclage « in situ » versus recyclage « ex situ ».
	Volume de débris aptes pour le recyclage (masse critique).
Promotion de la récupération du matériel réutilisable par les propriétaires ou locataires.	Utilisation de main d'œuvre versus la machinerie.

Le recyclage et la réutilisation des débris dans l'étape de transport

Facteurs de succès	Principaux défis
Diminution progressive des coûts de transport des débris aux sites de recyclage.	Alternatives de transport et de diversification des services de transport.
Mettre en place un système de suivi des débris (ticketing et tracking) pour gérer à la fois la quantité et la localisation des débris à travers les voies de transport.	Coûts très élevés.
	Etablissement des routes et horaires de transport.
	Sécurité.

facilité la réduction significative du volume de débris à déposition finale -estimée en un 20-25%-, les débris non qualifiables au niveau des normes de qualité à des fins de recyclage étant directement remis à Truitier.

Dans le cadre d'une initiative pilote menée avec l'ONG Entrepreneurs du Monde, des modèles de construction intégrant des produits issus du recyclage des débris, ont été construits, s'inspirant d'une typologie architecturale locale à partir de laquelle ont développé un modèle de maison contemporaine, parasismique, para cyclonique, peu coûteux et modulable.

Le recyclage et la réutilisation des débris dans l'étape de réutilisation, recyclage et disposition

Facteurs de succès	Principaux défis
Utilisation des produits issus du recyclage et réutilisés pour le réaménagement des infrastructures communautaires de quartiers (corridors, remblais, murs de contention) et projets de reconstruction.	Déterminer les produits à fabriquer.
	Processus d'accès à la machinerie nécessaire.
Raffinement du processus de fabrication des produits (adoquins) et augmentation significative de la production.	Établissement des sites de décharge et de traitement.
Mise en place de sites complémentaires de traitement au niveau micro et macro.	Considérations commerciales des produits recyclés, tel que le marché ciblé.

Le groupe de travail de gestion des débris, coordonné par le MTPTC et appuyé par le PNUD, a lancé en Haïti une initiative dénommée « La Bourse aux débris » qui a donné l'opportunité aux organisations qui enlevaient les débris, de les entreposer pour permettre à d'autres organisations de les réutiliser dans le recyclage et la construction. L'idée était de mettre en contact les fournisseurs de débris et les demandeurs.

Pour y parvenir, une lettre d'accord était signée entre le «donateur» et « l'utilisateur » des débris, le donateur étant en charge de produire et de mettre les débris à disposition de l'utilisateur ou de les acheminer au centre de traitement onusien (site Truman), sur la base des spécificités exigées quant au volume et à la taille des agrégats.

L'utilisateur devait, de son côté, utiliser les débris dans le cadre de projets liés à la réhabilitation ou la construction d'ouvrages urbains et devait respecter les standards et normes techniques adoptés par les autorités nationales et locales, notamment le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics pour l'utilisation des débris requis. Cette initiative a remédié à l'utilisation incontrôlée des débris et a permis de capitaliser le volume des débris dans des projets de construction.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- Les désastres urbains, produisant des millions de tonnes de débris, s'avèrent une opportunité inexcusable pour la mise en place de programmes de recyclage. D'après les études de la part des entreprises spécialisées, les débris urbains son recyclables dans un pourcentage du 30-40%, en moyenne. Il faut considérer dès le départ comment on va les réutiliser et comment on va gérer le 60-70% qui reste.

2.- Les alternatives de recyclage des débris devront être spécifiées par le gouvernement sur la base des études de composition et des standards de qualité spécifiques de la part de laboratoires accrédités, pouvant servir comme matériaux à usage structurel ou non structurel.

3.- Les actions de réutilisation et recyclage au niveau des quartiers (in situ) présentent des limitations concernant le faible volume de production et la qualité contestée des matériaux. Dans un contexte de post-crise il est nécessaire d'assurer des programmes de réutilisation et de recyclage massifs afin de garantir la récupération des matières premières, diminuer les coûts de production, et travailler selon des prémisses de qualité et d'accès au marché.

4.- L'incorporation de recycleurs et petits ou moyens entrepreneurs du secteur des déchets solides et de la construction dans les programmes de réutilisation et de recyclage s'avouent être de grands atouts, même s'il est nécessaire de renforcer leurs capacités et formation en matière de techniques spécifiques alternatives.

5.- L'intégration systématique de la gestion des débris avec d'autres initiatives de récupération et de développement constitue non seulement une approche indispensable pour assurer la dimension holistique de la gestion des débris, mais aussi une effective stratégie pour l'écoulement des produits recyclés.

2.7 L'INTÉGRATION DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les phénomènes d'extension urbaine et d'urbanisation non maîtrisée ont illustré la fragilité des villes haïtiennes, telles que Port-au-Prince ou Léogâne, face à des menaces, régulières, latentes ou même exceptionnelles; fragilité qui s'est avouée renforcée pour les plus démunis.

Pour le PNUD, les risques de catastrophes sont un obstacle majeur au développement durable, pouvant provoquer des effets dévastateurs sur les populations, les environnements et les économies. De ce fait, le développement durable dépend d'une incorporation réussie de la gestion du risque de catastrophes dans la planification des processus de développement urbain, sous ses composantes de prévention, préparation et mitigation.

En Haïti, la réduction de la vulnérabilité des populations les plus exposées et les plus précaires du pays s'est avérée être une priorité afin de garantir le développement soutenu des villes et la minimisation des futures vulnérabilités urbaines :

1.- Afin de soutenir le système national haïtien de réduction des risques de catastrophe, le PNUD assista le gouvernement haïtien avec l'élaboration de **cartes de zonage sismique** au niveau national. L'accès à cette information cartographique s'avéra vitale pour assurer une prise de décisions correcte en matière d'urbanisme et de planification urbaine, devenant un outil crucial pour la reconstruction résiliente du pays.

2.- A travers ses programmes d'emploi local, et dans le cadre d'un plan général de réduction des risques dans chaque localité affectée, le PNUD a encouragé la mise en place de **projets de mitigation** identifiés et exécutés par les organisations

La réduction des risques de catastrophes dans l'étape de planification

Facteurs de succès	Principaux défis
Elaboration d'une cartographie sismique au niveau national.	Considération de scenarios multirisques.
Support au gouvernement dans l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Gestion des Débris.	Urgence d'agir rend difficile une vision à long terme en matière de planification.
Identification de projets communautaires pour la réduction des risques de catastrophes.	

La réduction des risques de catastrophes dans l'étape de démolition et enlèvement des débris

Facteurs de succès	Principaux défis
Démolition des maisons à haut risque d'effondrement (maisons rouges).	Classification officielle des niveaux de dommages structurels des bâtiments et maisons.
	Obtention des permis de démolition de la part des propriétaires.
	Prise de décision concernant les maisons à démolir ou à réparer n'a pas toujours été guidée selon une approche de réduction des risques futurs mais, a été déterminée selon l'état de l'immeuble.

communautaires de base, en étroite collaboration avec les autorités communales suivant leur propre procès de planification participatif. Les organisations communautaires ont bénéficié d'un appui pour cartographier les risques inhérents au quartier suivant une méthodologie participative, permettant de cataloguer les zones à risques relatives aux différentes menaces (inondations, glissement de terrains, etc.).

Sur la base des cartes de risques, les habitants des quartiers ont pu identifier et prioriser les travaux de mitigation à mener pour sécuriser les principaux sites à risque dans leur quartier, tels que la stabilisation des pentes, l'assainissement des ravines et du réseau de drainage, la construction de murs de protection contre les inondations, ainsi que des travaux d'amélioration urbaine, tels que l'aménagement de petites infrastructures routières, l'aménagement de ravines et de corridors (adoquinage), la construction d'escaliers d'accès et l'aménagement de petites places publiques, entre autres, en réutilisant au maximum les débris ou les produits issus de leur recyclage grâce à l'appui des petits et micro ateliers communautaires impulsés par l'OIT et le grand site de transformation onusien à Truman.

3.- Dans le but de faciliter aux autorités haïtiennes un cadre opératif et légal pour la gestion des débris au niveau national, le PNUD a appuyé l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Gestion des Débris, en étroite collaboration avec le Ministère de Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), définissant les étapes à suivre dans les processus de décombrement et nettoyage, d'évacuation, de stockage, de réutilisation et d'élimination des débris et selon un abordage intégral de gestion de déchets.

La réduction des risques de catastrophes dans l'étape de réutilisation, recyclage et disposition

Facteurs de succès	Principaux défis
Utilisation de matériaux recyclés des débris pour la réalisation de travaux de mitigation (murs de contention, remblais).	Qualité des débris.
	Degré de contamination des débris.
	Débilités des dispositions gouvernementales pour le recyclage des débris.
Construction de maisons parasismiques avec des matériaux recyclés, et basés sur un modèle de construction traditionnel.	Difficulté à exécuter les actions les plus décisives pour réduire les catastrophes futures et affronter les principales causes de vulnérabilité (localisation dangereuse des maisons, vides fonciers, etc.).

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- Une catastrophe s'avère être un point d'inflexion pour déployer des efforts de redressement au niveau des communautés sinistrées, selon une perspective de reconstruction sûre et durable, et grâce au fait de pouvoir compter sur des autorités et une population significativement sensibilisées. De ce fait, un programme de gestion de débris -suite à une crise- est alors idéal pour intégrer une perspective de gestion des risques par la mise en place de mesures de prévention, mitigation et préparation.

2.- Pour assurer une implication communautaire effective en matière d'identification des risques, il est conseillé de promouvoir l'élaboration participative de cartes de risques au niveau des quartiers, et d'assurer la réalisation des travaux de mitigation et de prévention subséquents sur la base de programmes d'embauche sous la modalité « Argent contre Production » ou « Argent contre Travail ».

2.8 L'ENCHAÎNEMENT DE LA GESTION DES DÉBRIS AVEC D'AUTRES INITIATIVES DE RÉCUPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT

En Haïti, le PNUD a assuré la liaison de son programme de gestion de débris avec d'autres programmes impulsés par le gouvernement et le SNU visant la réhabilitation et la reconstruction.

La base de travail effectuée dans les quartiers relatif au programme de gestion des débris a permis d'avoir des rues et des terrains déblayés et accessibles, des procédures pour la question foncière, une population engagée, motivée et organisée, une main d'œuvre spécialisée, des petits entrepreneurs formalisés et formés sur des thèmes pratiques relatifs à la réparation, la construction et la démolition sécuritaire des maisons, et des matériaux recyclés de bonne qualité, ce qui constitue des atouts significatifs qui permettent alors de promouvoir les initiatives de retour et les actions communautaires à long terme.

De ce fait, le programme de gestion des débris peut être considéré comme étant le piédestal d'un procès global de reconstruction et de développement des communautés affectées, grâce à la mise en place de différents programmes concaténés et complémentaires.

La base participative communautaire du programme de gestion des débris a permis au PNUD, en étroite collaboration avec l'ONU-Habitat, d'intervenir sur la composante « planification communautaire » du **Projet 16/6** du Gouvernement haïtien qui

visait à aider les communautés vivant dans 6 camps à retourner dans leurs 16 quartiers d'origine. Dans ce contexte, le programme de gestion des débris a facilité des plateformes de discussion et de décision en prenant systématiquement en compte l'opinion publique, et permettant une concertation et une implication communautaire dans les schémas d'aménagement urbain de Port-au-Prince.

De même, le programme de gestion des débris a contribué au programme des Centres d'Appui pour la Réparation des Maisons Endommagées **(CARMEN)**, par la promotion de petits et moyens entrepreneurs locaux, capacités en termes de construction et de recyclage, lesquels ont soutenu les actions de réparation, construction et démolition par et pour les communautés, et par la mise à disposition d' ingénieurs hautement qualifiés. Parallèlement, les espaces de concertation établis au niveau des quartiers ont servi de plateformes de rencontre et d'échange avec divers experts des domaines du bâtiment et des domaines juridiques et fonciers.

Liaison avec des autres initiatives de récupération dans l'étape de planification

Facteurs de succès	Principaux défis
La vision de la gestion des débris comme une porte ouverte pour le développement, permettant d'autres initiatives de réhabilitation et de reconstruction.	Assurer une connectivité du programme au-delà de la phase d'urgence et de relèvement immédiat.

Liaison avec des autres initiatives de récupération dans l'étape de démolition et enlèvement

Facteurs de succès	Principaux défis
L'enlèvement des débris comme point de départ pour le retour progressif de la population dans leur quartier d'origine et de la reconstruction.	Classification officielle des niveaux de dommages structurels des bâtiments et des maisons.
Une fois enlevés les débris dans les quartiers, des liens ont été établis au niveau communautaire ce qui a permis l'entrée à d'autres projets de reconstruction.	Obtention des permis de démolition de la part des propriétaires.

Liaison avec des autres initiatives de récupération dans l'étape réutilisation, recyclage et disposition

Facteurs de succès	Principaux défis
Utilisation de matériaux recyclés des débris pour d'autres programmes de reconstruction.	Qualité des débris.
	Degré de contamination des débris.
	Débilités des dispositions gouvernementales pour le recyclage des débris.

Schéma 4. L'enchaînement avec d'autres initiatives de récupération et de développement

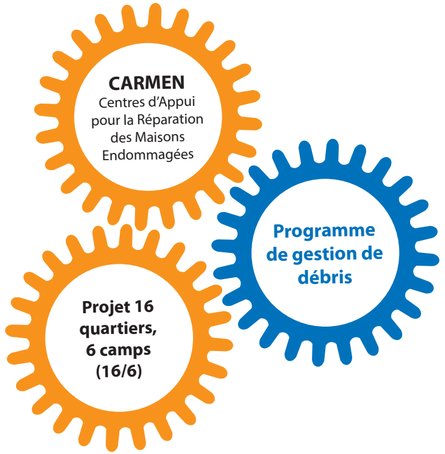

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1.- La gestion efficace des débris, et notamment la démolition des maisons à risque, s'avère complexe et difficile à mettre en œuvre si le programme n'envisage pas ou n'est pas lié à l'assistance financière et technique pour la reconstruction des maisons démolies. De ce fait, les ménages sinistrés n'ayant pas de possibilités de trouver de logements alternatifs sont réticents à quitter leurs maisons, et effectuent des réparations sommaires qu'ils estiment suffisantes pour réintégrer leur espace de vie.

2.- Afin d'assurer la continuité de l'intervention, il est impératif de bien garantir - depuis les premiers stades de planification - l'enchaînement et concordance du relèvement immédiat - réhabilitation/reconstruction-développement, et assurer l'appropriation locale du proccesus, ce qui constitue une stratégie de sortie réussie.

III- RÉSULTATS ET INDICATEURS

La stratégie du PNUD visant la gestion des débris a été, de la sorte, axée sur l'optimisation des avantages qui pouvaient être tirés des débris durant leur cycle de vie, permettant d'en faire une matière première pour la reconstruction, une ressource pour la génération d'emplois et un moyen pour la redynamisation locale.

Tableau 3. Principaux résultats et indicateurs quantitatifs

Résultats	Indicateurs quantitatifs
Démolition des maisons et enlèvement des débris	Nombre de permis de démolition signés et approuvés Volume de débris enlevé
Revitalisation économique	Nombre de personnes engagées (emplois temporaires) Nombre de micro-entreprises de traitement et de recyclage de débris crées
Recyclage et réutilisation des débris	Volume de débris transportés aux sites de recyclage Volume de débris recyclés ou réutilisés
Contribution à la reconstruction	Nombre de plans de réaménagement des quartiers élaborés Quantité de matériaux provenant du recyclage utilisés dans des projets de reconstruction
Renforcement de capacités locales	Nombre de guides et politiques promues/élaborées Nombre de personnes formées aux techniques de recyclage des débris, construction parasismique Nombre de personnes formées en gestion d'entreprise

IV- CONCLUSIONS

Le séisme de janvier 2010 en Haïti s'est montré être une catastrophe sans précédents frappant le pays en son cœur vital – urbain, politico-administratif, économique, démographique – générant une situation de crise dans un pays déjà particulièrement fragile et vulnérable.

La destruction de milliers de bâtiments et d'infrastructures a produit d'énormes volumes de débris dont il fallait se débarrasser non seulement pour éviter de graves problèmes environnementaux face aux risques associés à leur décharge incontrôlée mais, surtout, comme étant une précondition pour la mise en place des programmes de reconstruction.

La stratégie du programme onusien de gestion des débris en Haïti, réalisée sous une approche intégrale visant son cycle de vie, s'est découverte efficace et à longue durée, cherchant à assurer un impact environnemental minimal, un recyclage optimum des matériaux et une compétitivité des produits recyclés, faisant des débris une importante ressource pour la génération d'emploi à court et à long terme, et une matière première performante pour entamer la reconstruction.

Afin de répondre à une préoccupation prioritaire des populations affectées, le programme a priorisé la création d'activités génératrices de revenus pour les habitants des quartiers à travers des modalités d' « Argent contre Travail » et « Argent contre Production », s'avérant cette dernière notamment plus efficace dans les travaux de démolition et d'enlèvement des débris.

Pour y parvenir, il a été fondamental de s'appuyer sur les autorités locales et les structures communautaires les plus représentatives et reconnues dans les phases de conceptualisation, de planification et de mise en œuvre des actions au niveau communal, sous un regard créatif visant les dynamiques et enjeux territoriaux et sociaux. Le partenariat, au niveau national, local et communautaire, s'est montré être alors, un élément clé de la réussite du programme, permettant l'appropriation de la part des populations affectées et s'avérant une solide stratégie de sortie, faisant des habitants des quartiers les acteurs principaux de leur reconstruction.

Le programme de gestion des débris s'est avéré, simultanément, une remarquable opportunité pour contribuer à la réduction des risques des populations des zones urbaines, et très spécialement des populations les plus démunies, permettant d'assurer les fondations pour un développement solide et durable.

PNUD

Au service des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le Développement
Bureau du PNUD, MINUSTAH, Log Base (Zone 5)
Blvd Toussaint Louverture & Claircine 18
B.P. 557
Port-au-Prince, Haïti (W.I.)
Téléphone : +509 36 09 86 12 / 37 64 35 80 / 34 84 58 51
E-mail : communication.ht@undp.org
Site Internet : http://www.ht.undp.org

Crédits photos: Afke Bootsman, Paola Soldà et Jean Marie Duval (PNUD Haïti), Paula Istúriz (PNUD CR ALC), Therese Foster (CHL International).